

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)										DGFIP N° 2052 2023	
Désignation de l'entreprise : SCOP TITI FLORIS									Néant		
			Exercice N						Exercice N-1		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens	FD	852 633	FE		FF	852 633	958 529		
		services	FG	54 852 743	FH		FI	54 852 743	44 217 700		
	Chiffres d'affaires nets		FJ	55 705 376	FK		FL	55 705 376	45 176 230		
	Production stockée						FM				
	Production immobilisée						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	230 830	64 590		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	311 305	492 340		
	Autres produits (1) (11)						FQ	201 579	307 841		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	56 449 090	46 041 000		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS				
	Variation de stock (marchandises)						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	115 976	93 869		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(55 809)	(50 924)		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	19 437 817	16 256 913		
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	870 625	729 786		
	Salaires et traitements						FY	28 148 116	23 599 751		
	Charges sociales (10)						FZ	6 185 625	4 327 968		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 379 892	1 252 245		
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	331 911	26 515			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)						GE	71 074	25 846		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	56 485 226	46 261 970		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(36 137)	(220 969)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	15 029			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 249	231 533		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	16 278	231 533		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	79 955	151 178		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	79 955	151 178		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(63 677)	80 354			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(99 814)	(140 615)			

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise : SCOP TITI FLORIS

Néant	
-------	--

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	11 769	16 022	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital									HB	192 715	387 358	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	204 483	403 380	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	24 142	37 091	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital									HF	17 271	107 112	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	41 413	144 203	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	163 070	259 176	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	56 669 851	46 675 913	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	56 606 595	46 557 351	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	63 256	118 562	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY	151 657	156 704	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier							HP	7 812 638	6 878 470	
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	553 243	380 358	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	3 886	2 810	
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	268 160	438 289	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitar (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6		obligatoires		A9					
		dont cotisations facultatives Madelin					A7						
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					A8								
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
TOTAL GENERAL										41 052		13 173	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL													

1 - BILAN ACTIF										DGFIP N° 2050 2023					
Désignation de l'entreprise : SCOP TITI FLORIS										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois				12	
Adresse de l'entreprise : 7, rue Louis Blériot 44700 ORVAULT										Durée de l'exercice précédent				12	
										si déposé néant, cochez la case :				☐	
							Exercice N clos le, 31/08/2023				Exercice N-1				
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)			AA												
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC										
		Frais de développement	CX		CQ										
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	473 510	AG	347 606	125 904	165 614							
		Fonds commercial (1)	AH	109 790	AI		109 790	109 790							
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK										
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM										
		Terrains	AN	459 408	AO		459 408	459 408							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	2 790 992	AQ	962 615	1 828 377	1 975 118							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	58 194	AS	42 368	15 827	20 216							
		Autres immobilisations corporelles	AT	8 137 054	AU	4 586 177	3 550 877	2 727 613							
		Immobilisations en cours	AV	672 273	AW		672 273	39 893							
		Avances et acomptes	AX	23 950	AY		23 950	23 950							
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT										
		Autres participations	CU	697 725	CV		697 725	667 725							
		Créances rattachées à des participations	BB	396 194	BC		396 194	314 017							
		Autres titres immobilisés	BD	49 725	BE		49 725	47 144							
		Prêts	BF		BG										
Autres immobilisations financières	BH	134 000	BI		134 000	114 871									
TOTAL (II)			BJ	14 002 815	BK	5 938 766	8 064 049	6 665 358							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	154 027	BM		154 027	98 219							
		En cours de production de biens	BN		BO										
		En cours de production de services	BP		BQ										
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS										
		Marchandises	BT		BU										
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW										
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	9 685 126	BY	14 931	9 670 195	7 757 148							
		Autres créances (3)	BZ	2 193 450	CA		2 193 450	651 107							
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC										
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE										
Comptes de Régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	197 845	CG		197 845	2 322 376							
		Charges constatées d'avance (3)	CH	748 724	CI		748 724	622 204							
	TOTAL (III)		CJ	12 979 173	CK	14 931	12 964 242	11 451 053							
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW													
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM													
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN													
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	26 981 988	IA	5 953 697	21 028 291	18 116 411							
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	168 425	(3) Part à plus d'un an :		CR	361 769				
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :				Stocks :				Créances :							

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFîP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise : SCOP TITI FLORIS Néant

					Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé :	581 000	)	DA	581 000	517 620
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB		
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence :	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)						DD	418 212	400 428
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE	1 438 012	1 384 659
	Réserves réglementées (3)			Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves			Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ	)	DG		
	Report à nouveau						DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI	63 256	118 562
	Subventions d'investissement						DJ	36 198	54 852
	Provisions réglementées						DK		
	TOTAL (I)						DL	2 536 678	2 476 120
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM	352 800	352 800
	Avances conditionnées						DN		
	TOTAL (II)						DO	352 800	352 800
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP	411 308	89 442
	Provisions pour charges						DQ		
	TOTAL (III)						DR	411 308	89 442
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS		
	Autres emprunts obligataires						DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU	5 762 517	5 762 452
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	92 271	)	DV	1 856 527	1 450 322
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX	903 447	837 747
	Dettes fiscales et sociales						DY	7 777 580	6 713 175
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ		401 342
	Autres dettes						EA	1 427 433	33 010
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB		
TOTAL (IV)						EC	17 727 505	15 198 049	
Écarts de conversion passif (V)						ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE	21 028 291	18 116 411	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital					1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C		
			Écart de réévaluation libre				1D		
			Réserve de réévaluation (1976)				1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme					EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG	11 998 048	11 008 300
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH	116 451	450 000

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 août 2023

S.A. SCOP TITI FLORIS

7 rue Louis Bleriot

44700 ORVAULT



SOLIS NANTES

Stéphane de Guerny

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Ouest Atlantique

3, rue Edouard Nignon

CS 97216

44372 NANTES Cedex 3

☎ **02.51.13.22.13**

✉ **www.solisnantes.fr**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux Actionnaires,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TITI FLORIS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENTS DE L'OPINION

- **REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « faits significatifs de l'exercice de l'annexe des comptes annuels.

- **OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude concernant le montant final du redressement URSSAF et la provision afférente telles qu'elles sont exposées dans la note « 1. Faits significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Valorisation des titres de participation

Nos contrôles ont également consisté à valider la valorisation des titres de participation et le cas échéant la justification invoquée pour ne pas constater de dépréciation.

Rapprochement du chiffre d'affaires

Nous nous sommes assurés de la permanence du process facturation dans le contexte de développement de l'activité, ainsi que de la correcte facturation des prestations et de leur bonne comptabilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Toutefois, l'information relative aux délais de règlement des clients et fournisseurs n'est pas renseignée dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, les informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce ont été intégrées au rapport de gestion du Conseil d'Administration. Aussi, il n'est pas établi de rapport sur le gouvernement d'entreprise distinct.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

NANTES, le 5 janvier 2024
Le Commissaire aux Comptes

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Stéphane de Guerny (+33660886818)
Date : 08/01/2024 09:43:09
Signé avec le mot de passe à usage
unique envoyé par SMS : 830090

SOLIS NANTES
Commissaire aux Comptes
Représentée par M. Stéphane de Guerny
Membre de la Compagnie Ouest Atlantique

BILAN ACTIF

	2223 /S2			2122 /S2
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	473 510	347 606	125 904	165 614
Fonds commercial (1)	109 790		109 790	109 790
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>583 300</i>	<i>347 606</i>	<i>235 694</i>	<i>275 404</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	459 408		459 408	459 408
Constructions	2 790 992	962 615	1 828 377	1 975 118
Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 194	42 368	15 827	20 216
Autres immobilisations corporelles	8 137 054	4 586 177	3 550 877	2 727 613
Immobilisations en cours	672 273		672 273	39 893
Avances et acomptes	23 950		23 950	23 950
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>12 141 871</i>	<i>5 591 160</i>	<i>6 550 711</i>	<i>5 246 197</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	697 725		697 725	667 725
Créances rattachées à des participations	396 194		396 194	314 017
Autres titres immobilisés	49 725		49 725	47 144
Prêts				
Autres immobilisations financières	134 000		134 000	114 871
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>1 277 644</i>		<i>1 277 644</i>	<i>1 143 757</i>
ACTIF IMMOBILISE	14 002 815	5 938 766	8 064 049	6 665 358
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	154 027		154 027	98 219
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>	<i>154 027</i>		<i>154 027</i>	<i>98 219</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	9 685 126	14 931	9 670 195	7 757 148
Autres créances	2 193 450		2 193 450	651 107
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>11 878 576</i>	<i>14 931</i>	<i>11 863 645</i>	<i>8 408 255</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	197 845		197 845	2 322 376
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>197 845</i>		<i>197 845</i>	<i>2 322 376</i>
Charges constatées d'avance	748 724		748 724	622 204
ACTIF CIRCULANT	12 979 173	14 931	12 964 242	11 451 053
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	26 981 988	5 953 697	21 028 291	18 116 411

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an 168 425

(3) dont part à plus d'un an 361 769

BILAN PASSIF

	2223 /S2	2122 /S2
Capital social ou individuel Dont versé : 581 000	581 000	517 620
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	418 212	400 428
Réserves statutaires ou contractuelles	1 438 012	1 384 659
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	63 256	118 562
<i>Total situation nette</i>	<i>2 500 480</i>	<i>2 421 269</i>
Subventions d'investissement	36 198	54 852
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 536 678	2 476 120
Produits des émissions de titres participatifs	352 800	352 800
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	352 800	352 800
Provisions pour risques	411 308	89 442
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	411 308	89 442
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 762 517	5 762 452
Emprunts et dettes financières divers	1 856 527	1 450 322
<i>Total dettes financières</i>	<i>7 619 044</i>	<i>7 212 774</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	903 447	837 747
Dettes fiscales et sociales	7 777 580	6 713 175
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>8 681 028</i>	<i>7 550 922</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		401 342
Autres dettes	1 427 433	33 010
<i>Total dettes diverses</i>	<i>1 427 433</i>	<i>434 353</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	17 727 505	15 198 049
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 028 291	18 116 411

COMPTE DE RESULTAT

	2223 /S2			2122 /S2
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens	852 633		852 633	958 529
Production vendue : - services	54 852 743		54 852 743	44 217 700
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	55 705 376		55 705 376	45 176 230
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			230 830	64 590
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			311 305	492 340
Autres produits (1) (11)			201 579	307 841
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			56 449 090	46 041 000
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			115 976	93 869
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(55 809)	(50 924)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			19 437 817	16 256 913
<i>Total charges externes</i>			<i>19 497 984</i>	<i>16 299 859</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			870 625	729 786
Charges de personnel				
Salaires et traitements			28 148 116	23 599 751
Charges sociales (10)			6 185 625	4 327 968
<i>Total charges de personnel</i>			<i>34 333 741</i>	<i>27 927 719</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 379 892	1 252 245
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			331 911	26 515
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>1 711 802</i>	<i>1 278 760</i>
Autres charges (12)			71 074	25 846
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			56 485 226	46 261 970
RESULTAT D'EXPLOITATION			(36 137)	(220 969)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			15 029	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			1 249	231 533
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			16 278	231 533
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			79 955	151 178
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			79 955	151 178
RESULTAT FINANCIER			(63 677)	80 354
RESULTAT COURANT			(99 814)	(140 615)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2223 /S2	2122 /S2
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 769	16 022
Produits exceptionnels sur opérations en capital	192 715	387 358
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	204 483	403 380
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 142	37 091
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 271	107 112
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	41 413	144 203
RESULTAT EXCEPTIONNEL	163 070	259 176
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	56 669 851	46 675 913
TOTAL DES CHARGES	56 606 595	46 557 351
BENEFICE ou PERTE	63 256	118 562

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières 151 657

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier 7 812 638

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées 553 243

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général 3 886

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 268 160

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

Les tableaux et notes

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes présentés relatifs à l'exercice couvrant la période allant du 01 Septembre 2022 au 31 Août 2023. Ils accompagnent le bilan dont le total s'élève, avant affectation du résultat, à 21 028 291 € et le compte de résultat présente un bénéfice d'un montant de 63 256 €.

I. Faits significatifs de l'exercice

SA SCOP TITI FLORIS

Les activités de transports de personnes et la location de véhicules ont vu leur activité fortement augmenter grâce à la croissance naturelle de l'activité et les déploiements de circuits sur des départements sur lesquels nous avons eu des réponses favorables à nos propositions commerciales.

La transition écologique est également un sujet important. Le volume des véhicules électriques entrant en parc est en augmentation. Cependant, nous avons dû modifier notre politique d'investissement et notre politique de revente des véhicules pour nous adapter aux besoins des marchés.

Dans ce contexte, nous avons décidé d'immobiliser les remplacements moteurs sur 4 ans. Le montant des réparations immobilisées sur l'exercice est de 127 791 €

La SA SCOP TITI FLORIS a fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur la période 2020 – 2022.

La vérification a donné lieu à un rappel de cotisations et de contributions obligatoires auprès de l'URSSAF des Pays de Loire à hauteur de 1 385 860 €.

La SA SCOP TITI FLORIS a contesté la majeure partie de ce redressement en date du 25 septembre 2023.

Une provision pour risque a été comptabilisée dans les comptes clos au 31 août 2023 à hauteur de 321 866 € correspondant aux rappels de cotisations appelés et non contestée et à une provision pour risque de 293 293 € au titre du montant contesté (sur un rappel total de 1 347 287 €).

Informations sur les filiales

- SA SCOP AAP AAP TITI SERVICES : le résultat de l'exercice au 31/12/2022 était de 14 171 €.

La rentabilité est pénalisée par l'impossibilité d'augmenter les tarifs sur une partie de l'activité malgré les hausses successives du Smic.

- SAS TITI LOC : Création de la SAS TITI LOC pour assurer de la location longue durée des véhicules Minibus. Capital de 100 000 détenu par TITI FLORIS - Activité de location qui va démarré au 01/09/2022. Le premier exercice clos au 31/08/2023 fait apparaître un déficit de 10068.43 €. Ce déficit reportable sera compensé au cours de l'exercice prochain par la vente d'un ou deux véhicules.

Informations sur les autres participations

- SARL TC TRANSPORT ADAPTE : Suite à un rapprochement en 2021 à l'initiative du gérant de la société et aux nombreux points communs et synergies qui nous rassemblent, la SCOP TITI FLORIS s'est porté acquéreur début 2022 de 49.99 % des parts de la société transport adapté. Cette prise de participation nous a permis de mettre en place de nouveau marché sur la région Est en septembre 2022. Le rachat définitif de la totalité des parts est prévu au cours du premier semestre 2024.

- SAS LA FRATERNE : l'activité administrative a démarré le 17/04/19 pour la réalisation de l'immobilier du site. Le résultat 2022 fait apparaître un déficit de 61 330 €

- SCIC HACOOPA : création et démarrage de l'activité le 06/09/19 avec pour projet la location de logements paratagés auprès de seniors. L'exercice clôturé au 31/12/2022 fait apparaître un résultat sans exploitation de 661 €. Le premier bien a été acquis sur la commune d'Orvault et les premiers locataires sont arrivés à la fin du premier semestre 2023.

- la SCIC GITES POUR TOUS: création de la SCIC en novembre 2021. Le premier exercice de la société a été clôturé sans activité le 31/12/22 avec un déficit de 5089 €. La société a signé en 2022 un bail emphytéotique avec la mairie de Grand-Champ pour un manoir sur la même commune. Le manoir va être rénové et accessible PMR. Un 2^e gîte va être construit sur le grand terrain, permettant ainsi d'accueillir au total 24 lits. Ouverture prévue en 2025

- SCIC LEVEL : création de la SCIC le 4 novembre 2020 avec pour projet la création d'un tiers-lieu à Laval. L'exercice clôturé le 31 décembre 2022 laisse apparaître un bénéfice de 421 €. La SAS IMMO LEVEL (filiale de la SCIC LEVEL) est propriétaire d'un terrain en friche. Des travaux d'habilitation vont être entrepris pour la construction des bureaux, ateliers... Ouverture du site prévue en 2025.

- SCIC CITIZ : La scic CITIZ a vu son premier exercice clôturée avec un déficit de 189 347 € - Pour une société en démarrage, ces résultats sont "cohérents" avec le modèle économiques des autres créations de SCIC par le passé sur d'autre département. En effet, ces sociétés sont déficitaires en général pendant les 4 premières années, avec un déficit qui se réduit au fil des années.

II. Faits significatifs postérieurs à l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Depuis le 01/09/2023, les activités de l'entreprise sont en croissance avec un début d'activité sur les départements de la Manche, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute Garonne. Le CA au 31/08/2024 devrait dépasser les 62 m€. L'augmentation du prix du carburant et l'inflation ont été intégrées dans la mesure du possible lors de nos actualisations tarifaires et nos propositions commerciales mais ces augmentations restent à surveiller.

III. Règles et méthodes comptables

A) Changements comptables

Les méthodes de présentation et d'évaluation retenues pour l'exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

B) Principes, règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables du Plan Comptable Général et des adaptations professionnelles édictées par le Comité de la Réglementation Comptable.

Immobilisations Incorporelles et Corporelles non décomposables

Les immobilisations sont enregistrées pour leur coût d'achat net, augmenté le cas échéant, des taxes non récupérables et des frais accessoires ou de leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou reçues à titre d'apport en nature sont comptabilisées à leur valeur vénale. Les immobilisations ont été amorties selon le mode linéaire en fonction de la durée de consommation des avantages économiques attendus. La base amortissable est éventuellement réduite de sa valeur résiduelle dès lors que cette dernière se trouve être significative et déterminée à l'origine. Les immobilisations sont amorties à compter de la date de début de consommation des avantages économiques attendus qui leurs sont attachés. Les immobilisations sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Immobilisations Décomposables : Composants identifiables

Certaines immobilisations ayant la nature de composants ont été identifiées et ventilées en fonction de leur nature et de leur montant réel.

Pour rappel les remplacements moteurs sont désormais immobilisés sur 4 ans.

Immobilisations Financières : Titres de participation, titres immobilisés

Les titres de participation acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ceux acquis à titre gratuit, par voie d'échange ou reçus à titre d'apport en nature sont comptabilisés à leur valeur vénale. Les titres sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur comptable.

Stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises au Premier Entré - Premier Sorti

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises revendues en l'état sont enregistrés à leur coût d'achat net, augmenté le cas échéant, des frais accessoires directement et indirectement attribuables à l'acquisition de ces biens et des autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les stocks acquis à titre gratuit, par voie d'échange ou reçus à titre d'apport en nature sont comptabilisés à leur valeur vénale. Les stocks identifiables sont constatés à leur coût réel. Les stocks fongibles sont constatés selon la méthode dite du Premier Entré - Premier Sorti. Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement auxquelles elles sont exposées ou lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur nominale.

Subventions d'investissement (amortissement économique)

Les subventions d'investissement ont été étalées sur la durée économique pondérée des biens auxquelles elles se rattachent.

Provisions pour risques et charges

Conformément au Règlement sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard des tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Eléments exceptionnels

Les éléments des activités ordinaires mais exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont inscrits en résultat exceptionnel.

C) Options comptables

Frais d'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles activés

Il a été pris l'option d'incorporer les frais d'acquisition dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles et incorporelles

Coûts d'emprunts chargés

Il a été pris l'option de ne pas activer les coûts d'emprunts.

Frais d'émission d'emprunts chargés

Il a été pris l'option de ne pas activer les frais d'émission des emprunts.

IV Informations complémentaires et estimations comptables

Fonds de commerce

Le fonds de commerce acquis a été porté à l'actif du bilan. La présomption d'une durée d'utilisation non limitée prévue selon l'article 214-3 du PCG n'est pas à remettre en cause pour ce fonds.

Conformément à l'article 214-15 du PCG, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Sa valeur ne s'est pas dépréciée au regard de l'activité générée sur le département et les départements limitrophes.

Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite ont été évalués conformément à la méthode préférentielle des unités de crédit projetées (P.B.O.). Les hypothèses de base retenues sont les suivantes :

* Taux d'actualisation de 0.79 % (IBOXX CORPORATE AA 10+ à la date d'arrêté des comptes présentés)

Informations par catégories de salariés :

- Ouvriers : taux de progression des salaires de 1,5 %, taux de turn-over moyen, âge de départ à la retraite 67 ans, taux de charges patronales de 38%

- Employés : taux de progression des salaires de 1,5 %, taux de turn-over faible, âge de départ à la retraite 67 ans, taux de charges patronales de 38%

- Cadres : taux de progression des salaires de 1,5 %, taux de turn-over faible, âge de départ à la retraite 67ans, taux de charges patronales de 38 %

* Convention collective : transports routiers et des activités auxiliaires du transport

* Table de mortalité : INSEE 2020

* Hypothèses de départ : 100 % à l'initiative du salarié / 0 % à l'initiative de l'employeur

Ces engagements n'ont pas fait l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan mais s'élèvent à la somme de 39 422.74 €.

V. Autres informations

Immobilisations en cours

Des dépenses complémentaires d'avances sur projet sont engagées pour la création de deux sites immobiliers :

- LAVAL 53 : projet LEVEL pour 18 950 €

- LA ROCHE SUR YON pour 5 000 €.

Ces deux projets sont réalisés avec plusieurs partenaires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

- BIEN IMMOBILIER ANGERS pour 632 380 €

Concessions, brevets et marques

Des concessions, brevets et marques ont été activés. Le solde non amorti de ces frais s'élève à 125 904 € à la clôture de l'exercice présenté.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2223 /S2	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2223 /S2
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	517 650	65 649		583 300
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	517 650	65 649		583 300
Immobilisations corporelles				
Terrains	459 408			459 408
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	1 665 947			1 665 947
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des const.	1 115 729	9 317		1 125 045
Installations techniques, matériel et outillages industriels	55 062	3 133		58 194
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	5 945 947	1 845 383	256 687	7 534 643
- Matériel de bureau et mobilier informatique	496 306	106 104		602 411
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	39 893	632 380		672 273
Avances et acomptes	23 950			23 950
<i>Total immobilisations corporelles</i>	9 802 242	2 596 316	256 687	12 141 871
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	981 742	112 177		1 093 919
Autres titres immobilisés	47 144	2 581		49 725
Prêts et autres immobilisations financières	114 871	19 129		134 000
<i>Total immobilisations financières</i>	1 143 757	133 887		1 277 644
TOTAL GENERAL	11 463 649	2 795 853	256 687	14 002 815

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2223 /S2	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2223 /S2
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	242 246	105 359		347 606
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	242 246	105 359		347 606
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	511 662	81 902		593 564
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.	294 896	74 155		369 051
Installations techniques, matériel et outillage indust.	34 846	7 522		42 368
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	3 371 491	1 026 231	239 416	4 158 307
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	343 150	84 721		427 871
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	4 556 045	1 274 532	239 416	5 591 160
TOTAL GENERAL	4 798 291	1 379 891	239 416	5 938 766

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2223 /S2	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2223 /S2
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2223 /S2	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2223 /S2
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges	89 442	321 866				411 308
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	89 442	321 866				411 308
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	48 031	10 045			43 145	14 931
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	48 031	10 045			43 145	14 931
TOTAL GENERAL	137 473	331 911			43 145	426 239
Dont dotations et reprises d'exploitation		331 911			43 145	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	396 194	81 194	315 000	314 017
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	134 000	87 231	46 769	114 871
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>530 194</i>	<i>168 425</i>	<i>361 769</i>	<i>428 888</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	29 318	29 318		65 804
Autres créances clients	9 655 809	9 655 809		7 739 375
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	9 094	9 094		16 966
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	86 867	86 867		362 228
Autres impôts, taxes et versements assimilés	11 699	11 699		22 032
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	2 085 790	2 085 790		249 881
<i>Total actif circulant</i>	<i>11 878 576</i>	<i>11 878 576</i>		<i>8 456 287</i>
Charges constatées d'avance	748 724	748 724		622 204
TOTAL DES CREANCES	13 157 495	12 795 726	361 769	9 507 378
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	0	0			5 299 284
- à + de un an	5 762 517	1 520 728	2 795 750	1 446 039	463 168
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 007 453	216 600	1 090 853	700 000	1 548 384
Fournisseurs et comptes rattachés	903 447	903 447			837 747
Personnel et comptes rattachés	3 881 023	3 881 023			3 616 446
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 729 795	2 729 795			2 023 420
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	1 081 657	1 081 657			981 541
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	84 749	84 749			91 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					401 342
Groupe et associés (2)	201 874	201 874			254 738
Autres dettes	1 427 433	1 427 433			33 010
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	18 079 948	12 047 306	3 886 603	2 146 039	15 550 493
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 975 900			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 089 821			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PRODUITS À RECEVOIR

[illegible]

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2223 /S2	2122 /S2
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 057	13 168
Emprunts et dettes financières divers	10 973	5 128
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>	<i>31 030</i>	<i>18 296</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 151	99 694
Dettes fiscales et sociales	3 202 782	3 313 425
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>3 291 933</i>	<i>3 413 120</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		401 342
Autres dettes	2 520	1 020
<i>Total dettes diverses</i>	<i>2 520</i>	<i>402 362</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	3 325 483	3 833 778

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2223 /S2	2122 /S2
Charges d'exploitation :	748 724	622 204
<i>Total charges d'exploitation</i>	748 724	622 204
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	748 724	622 204
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	748 724	622 204

Nature des produits	2223 /S2	2122 /S2
Produits d'exploitation :		
<i>Total produits d'exploitation</i>		
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	748 724	622 204
---	----------------	----------------

CRÉDIT BAIL

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	40 109 327	7 853 360	22 811 728	17 297 599
Immobilisations en cours				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	40 109 327	7 853 360	22 811 728	17 297 599

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles	7 889 318		7 138 590	10 766 431		17 905 021	557 375
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles en cours							
TOTAL	7 889 318		7 138 590	10 766 431		17 905 021	557 375

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	25 881	4 583	1 414	29 050	20,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	25 881	4 583	1 414	29 050	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et re- port à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SA SCOP AAP TITI SERVICES	82 060	64 221	61	50 000	50 000	22 019	25 000	2 305 153	14 171	
SCIC HACCOPA	343 500	(15 519)	14	50 000	50 000			67 501	661	
SAS LA FRATERNE	454 940	(131 417)	31	140 500	140 500	296 905		577 835	(61 330)	
GITES POUR TOUS	32 100		62	20 000	20 000	50 000			(5 089)	
SCIC LEVEL	213 900	69	15	35 000	35 000				421	
TC TRANSPORT ADAPTE	100 110	105 135	49	225 225	225 225			4 239 726	122 967	
TITI LOC	100 000		100	100 000	100 000					
CITIZ	231 000		23	50 000	50 000	25 000		138 183	(189 347)	

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	22 890
Autres honoraires	
TOTAL	22 890

DÉTAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Nature	2223 /S2	2122 /S2
Transfert de charges d'exploitation	268 160	438 289
TOTAL	268 160	438 289

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2223 /S2	2122 /S2
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	16 966	7 817
Dons, libéralités	5 813	2 810
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		8 714
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>22 779</i>	<i>19 341</i>
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	17 271	107 112
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	<i>17 271</i>	<i>107 112</i>
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses	1 363	17 751
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>	<i>1 363</i>	<i>17 751</i>
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	41 413	144 203

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2223 /S2	2122 /S2
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 769	16 022
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	<i>11 769</i>	<i>16 022</i>
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	172 657	327 918
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>	<i>172 657</i>	<i>327 918</i>
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	18 654	50 689
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers	1 404	8 751
<i>Total autres produits exceptionnels</i>	<i>1 404</i>	<i>8 751</i>
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	204 483	403 380

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2223 /S2	2122 /S2
Cadres	15	12
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	131	118
<u>Autres :</u>	954	823
TOTAL	1 100	953

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/09/2022	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/08/2023
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	517 620	91 660	28 280				581 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	400 428			17 784			418 212
Réserves statutaires ou contractuelles	1 384 659			53 353			1 438 012
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice	118 562			(118 562)		63 256	63 256
Subventions d'investissement	54 852						36 198
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	2 476 120	91 660	28 280	(47 425)		63 256	2 536 678

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : -						
-						
-						
Cautions : - Titit Services	25 000		25 000			
-						
-						
Garanties : -						
-						
-						
Autres : -						
-						
-						
TOTAL	25 000		25 000			

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : - Garanties financières Dréal	1 220 000					1 220 000
- Garanties financières station	160 000					160 000
-						
Cautions : -						
-						
-						
Garanties : -						
-						
-						
Autres : - Hypothèques	2 167 802					2 167 802
- Gage	2 666 232					2 666 232
- Nantissements	292 151					292 151
TOTAL	6 506 185					6 506 185

S.A. SCOP TITI FLORIS
SA au capital social variable
7, rue Louis Blériot
44700 ORVAUT
SIREN 487 884 173 RCS NANTES

**PV DES RESOLUTIONS SOUMISES AUX VOTES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JANVIER 2024**

L'assemblée générale ordinaire annuelle de la SA SCOP TITI FLORIS s'est tenue le 20 janvier 2024 à LA FRATERNE – 2, rue des Grandes Bosses – 44220 Couéron

Les associés ont été convoqués par voix électroniques avec accusé de réception.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

- Rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2022/2023
- Rapport général sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31/08/2023 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225.38 du Code du Commerce ;
- Approbation desdits comptes et conventions et quitus au Conseil d'Administration ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2022/2023 ;
- Dividendes distribués ;
- Appréciation de la valeur de remboursement des parts de capital ;
- Jetons de présence ;
- Questions diverses, perspectives : vie des agences, projet d'extension forum Titi, acquisition confrère région Rhône-Alpes, etc.
- Affectation des résultats des exercices à venir
- Admission d'associés.

Les documents et rapports soumis sont les suivants :

- Rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2022/2023
- Rapport spécial du conseil d'administration sur les conventions réglementées
- Rapports du commissaire aux comptes

La composition du bureau est la suivante :

- Boris Couilleau
- François Xavier Dugué
- Stéphanie Hade
- Denis Clochard
- Sébastien Eveilleau
- Laurette Amiaud

Le quorum a été atteint avec la participation de 208 associés votants

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DE GESTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, examiné les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2023 et entendu le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes qui font apparaître un résultat net bénéficiaire de 63 256.21 euros, les approuve tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration et donne quitus au Conseil d'Administration.

Cette résolution soumise aux votes est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2023 et accomplies par le conseil d'administration.

L'assemblée générale donne au président et au conseil d'administration quitus entier de sa gestion pour l'exercice approuvé et de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution soumise aux votes est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION RETRAIT D'ASSOCIES

Au cours de l'exercice 2022/2023 voici la liste des associés sortis automatiquement ou ayant fait l'objet d'une décision du conseil d'administration :

Associés salariés :

- Couedel Yannick
- Bouteiller Nicolas
- Trzesien Jean pierre
- Jacob Alain
- Nérault Isabelle
- Rabu Gérard
- Hénoc Philippe
- Lepeintre Laurent
- Djenane Sonia
- Labey Alain
- Falelavaki Yannick
- Lalanne Francis
- Fatou Marc
- Legrand Gaelle
- Idez Johan
- Boniface Achile Stanislas
- Bocquet Mickael
- Mahé Aurelie
- Chevallier Sophie
- Terrier Gaëlle
- Brunelière Jérôme
- Fonséca Rachel
- Chauvière Catherine
- Faucillon Philippe
- Tinnièrè Alexis
- Guillet Jean Claude
- Lecorps Jérôme

- Hervé Cyril
- Bour Nathalie
- Durand Philippe
- Voisin Martine
- Rota Pierre
- Grossin Christelle
- Richard Pascal
- Fondrat Valérie
- Pétrou Annie
- Seck Maxime
- Clercy Sandra
- Lenoir Colette

L'AGO constate que le capital social à la clôture de l'exercice se monte à 581 000 euros et qu'au regard de l'actif net à cette date, la valeur de la part sociale est égale au nominal soit 20 €.

L'union régionale des scops a précisé que les salariés démissionnaires, bénéficiant d'une rupture conventionnelle ou faisant l'objet d'un licenciement pour motif réel et sérieux perdaient automatiquement la qualité d'associé. La perte de la qualité d'associé est prise en compte le jour de la notification qui exprime la future fin du contrat. Le salarié n'est donc plus associé pendant son préavis.

Seul le retrait des associés salariés faisant l'objet d'une mise à la retraite, d'un licenciement pour cause économique ou d'une invalidité rendant le salarié inapte au travail sera soumis aux votes du conseil d'administration.

Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées

QUATRIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées par l'article L.225-38 du code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des dites conventions. Cette résolution est soumise aux voix sans que l'intéressé prenne part au vote.

Cette résolution soumise aux votes est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS ET CONSTATATION DES DIVIDENDES OCTROYES SUR LES 3 DERNIERS EXERCICES

Le compte de résultat de l'exercice clos le 31 août 2023 fait apparaître un résultat net bénéficiaire d'un montant de 63 256.21 Euros

Compte tenu de ce bénéfice, il est proposé l'affectation suivante du bénéfice distribuable de 63256.21 Euros :

- Réserve Légale : 9 488.43 € (15% de l'ENG)
- Réserve Statutaire (dite Fond de Développement) 28 465.29 € (45%)
Les réserves tiennent lieu de PPI à hauteur de 22 139.67 €
- Part Travail affectée à la Réserve spéciale de participation : 22 139.67 € (35%)
- Dividendes (Intérêt aux parts sociales) : 3 162.81 € (5%)

Conformément à la loi, il est rappelé, concernant les trois exercices précédents, que :

- Après l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2020, il a été décidé la distribution de dividendes pour 37 154.71 €.
- Après l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2021, il a été décidé la distribution de dividendes pour 20 458.17 €.
- Après l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2022, il a été décidé la distribution de dividendes pour 5928.08 €.

Cette résolution soumise aux votes est adoptée à l'unanimité.

Bc

SIXIEME RESOLUTION : AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL.

Le capital a été entièrement libéré.

L'assemblée générale constate que le capital social était de 517 620 euros au 31/08/2022 et se situe à 581 000 euros au 31/08/2023. L'acquisition des parts sociales s'est effectuée selon le tableau joint en annexe.

De même, les associés pourront procéder à des augmentations de capital social par apport de numéraire. Ils pourront aussi affecter la part travail acquise dans les exercices précédents, au capital social et ce, à la suite de la présente assemblée générale.

Cette résolution soumise aux votes est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION : REMUNERATION DES COMPTES COURANTS ASSOCIES.

L'assemblée générale du 21 janvier 2023 a décidé de ne pas rémunérer les comptes courants d'associés pour l'exercice 2022/2023 sauf ceux qui font l'objet d'une convention réglementée.

Les comptes courants de l'exercice 2023/2024 ne feront l'objet d'aucune rémunération sauf ceux qui font l'objet d'une convention réglementée.

Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.

HUITIEME RESOLUTION : DETERMINATION DE LA PART TRAVAIL AFFECTEE A LA PARTICIPATION ET REPARTITION DU SOLDE DES EXCEDENTS NETS DE GESTION POUR L'EXERCICE 2023-2024.

L'assemblée générale prend acte de la proposition d'affecter le bénéfice distribuable pour l'exercice 2023/2024 de la manière suivante :

- Part travail pour 35%, dans le cadre de l'accord dérogatoire de participation
- Réserves valant PPI pour 60%, à savoir :
 - réserve légale pour 15 %
 - fonds de développement pour 45 %
- Dividendes pour 5 %, répartis entre les associés

Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.

NEUVIEME RESOLUTION – DETERMINATION ENVELOPPE DES JETONS DE PRESENCES DISTRIBUES AUX ADMINISTRATEURS POUR L'ANNEE 2022/2023

Selon l'article 21 des statuts, il appartient à l'Assemblée générale de voter l'enveloppe annuelle des jetons de présences repartis entre les différents administrateurs.

Il est proposé de fixer le montant maximum de cette enveloppe à 30 000 € pour l'exercice 2023/2024 (inchangé par rapport à 2022/2023). Ce montant comprend une enveloppe brute par réunion de 3 300 € à hauteur de 8 réunions déjà planifiées. Une marge étant laissée pour une réunion supplémentaire si cela s'avérait nécessaire lors de l'exercice 2023/2024.

Pour précision, le budget de l'année précédente n'a pas été entièrement consommé puisque seulement 18 260 € ont été dépensés.

Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.

DIZIEME RESOLUTION ADMISSION D'ASSOCIES SALARIES

L'assemblée des associés, prend acte de la liste de candidats soumis par le conseil d'administration, et accepte les demandes de sociétariat des personnes suivantes :

- Cerruti Stephen (16) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Delorenzi Sébastien (16) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Moreau Florian (16) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Nenert Elisa (16) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Debaugny Françoise (17) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Naureils Jean Christophe (17) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Coquet Denise (29) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Crenn Bernard (29) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Des Cognets Kimberley (29) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Donnou Mireille (29) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Laot Rachel (29) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Lavaud Catherine (29) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Pendu Sylvie (29) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Ropars Pierre Yves (29) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Saulnier Nadine (29) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Vaillant Armelle (29) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Fernandes Martin Sandrine (33) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Goix Maria de Fatima (33) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Amice Natty (35) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***
- Armann Vanessa (44) ***Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.***

- Binot Antoine (44) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Chapotin Siegfried (44) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Deleau Robin (44) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Desvaux de Marigny Bernard (44) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Guillet Benoit (44) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Lhuillier Corinne (44) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Vaire Sandrine (44) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Emery Christophe (49) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Gandon Thierry (53) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Richard Philippe (53) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Barbary Eric (56) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Le Bihan Pascal (56) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Le Roux Jean Marc (56) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Leverrier Marie Hélène (72) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Barraud Frédéric (79) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Briez Christophe (85) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Brosseau Pascal (85) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Pointeau Sandrine (85) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Janot Glawdys (86) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Ruiz Annie (86) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*
- Violet Didier (86) *Cette résolution soumise aux votes est adoptée à la majorité des voix exprimées.*

